



> CM'Activités Rapport d'activités 2010



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Loir-et-Cher

NOUS LES PROS



ON VEUT UN ASSUREUR QUI S'ENGAGE

Les engagements de MAAF PRO

- Vous apporter l'expertise d'un conseiller pro
- Vous faire gagner du temps
- Récompenser votre fidélité
- Vous simplifier la vie
- Vous écouter pour nous améliorer



Pour en savoir plus

Contactez votre Conseiller MAAF PRO au

▶ N°Cristal 0 969 328 328

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h
(appel non surtaxé + coût selon opérateur)

Connectez vous sur

www.maaf-pro.fr



PRO

la référence qualité pro

> Sommaire

> Édito



Faire le bilan de ses activités est un exercice qui permet non seulement de porter un regard sur ce qui s'est passé mais aussi de mesurer l'élan à donner pour l'avenir.

Le début 2010 a été marqué par le lancement de notre "Plateforme d'accueil et de conseils", support essentiel à la future offre globale de services instituée au niveau national au sein du réseau des chambres de métiers.

La fin 2010, a vu la mise en place d'une nouvelle équipe d'élus suite aux élections d'octobre.

Encadrée par ces deux événements déterminants pour son avenir, la CMA a particulièrement œuvré en 2010 sur des actions à long et moyen termes. Vous en lirez dans les pages qui suivent la traduction concrète : la formation initiale et continue, le développement économique, l'accueil et le conseil, nos résultats ainsi que l'accompagnement en back office qui permet à toutes les démarches menées de l'être dans de bonnes conditions.

Nous nous devons de nous inscrire dans une démarche de prospective et de proximité. La prise en compte de l'échelon régional devenant incontournable, il est d'autant plus important de renforcer les bases de notre action sur le terrain. Ceci afin de bien confirmer notre rôle et notre volonté d'être aux côtés des actifs de l'artisanat : chefs d'entreprises, conjoints et salariés réunis.

Très bonne lecture à tous !

Christine Desbois-Vannier
Directrice des Services

CMA 04 - 08

- Budget réalisé en 2010
- Le poids de l'artisanat en Loir-et-Cher
 - L'artisanat par secteur professionnel
 - Focus : Production
 - Taux de pérennité des entreprises
 - Densités artisanales en Loir-et-Cher
- Espace Conseils Clients, un interlocuteur unique
- MOSAAR, mutualisons dans l'artisanat
- EIRL, un nouveau statut pour l'entreprise artisanale
- Focus : Emploi salarié
- Objectif Artisans : mieux identifier les structures dédiées aux entreprises

APPRENTISSAGE 09 - 11

- Le CFA Interprofessionnel en constante évolution
 - L'apprentissage jusqu'au BAC +2
 - Création d'une nouvelle filière : Petite enfance
 - Prise en compte du public dit "en grande difficulté"
- Reconnaissance des talents du CFA
 - Un premier pas vers l'excellence avec le concours "Un des Meilleurs Apprentis de France"
 - Deux podiums pour le CFA au concours "Graine de boîte"
 - Coté restauration, le trophée Robert Sager
 - Apicius fête ses vingt ans
- Apprentissage et solidarité
 - Salon du chocolat pour l'enfance en difficulté
 - Le préapprentissage œuvre pour l'handicap
 - Grands-parents et petits-enfants font équipe
 - Tous ensemble sur TF1

ÉLARGIR SES COMPÉTENCES 12 - 13

- "...Les entreprises forment moins quand la conjoncture se dégrade..."
- L'unité Formation et Compétences en quelques chiffres
- La coopération et la territorialisation au cœur de nos actions
- L'Emploi et la Formation, une relation durable vers la sécurisation des parcours

CRÉER, PRENDRE 14 - 15

- La CMA accompagne les porteurs de projet
 - Le Village des créateurs
 - L'accompagnement individuel
 - Loir-et-Cher Initiative
- Le SPA, un Stage Pour les Auto-entrepreneurs
- La CMA se rapproche des collectivités territoriales
 - Proximité pour les cédants d'entreprise artisanale
 - Animations sur le territoire

SE DÉVELOPPER 16 - 17

- La CMA participe au développement des entreprises
 - Articlub 2010
 - Concrétiser un développement avec Ardan Centre
 - Les diagnostics environnement
 - Chantier Bel Air, inauguré le jeudi 21 octobre 2010
 - Secteur alimentaire

PROMOTION 18 - 19

- Des partenaires privés, acteurs de la promotion de l'artisanat
 - Semaine Nationale de l'Artisanat
 - L'Arbre de la Connaissance MAAF Assurances, un prix dédié aux Maîtres d'Apprentissage
 - Métiers Magazine
 - Soirée de la qualification
 - Prix stars et métiers départemental
 - Journées gastronomiques de Sologne
 - Forum de la création et reprise d'entreprise
 - Guide régional des métiers d'art

Principaux financeurs de la CMA 41



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat bénéficie également du soutien d'autres partenaires publics et privés.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher
16, rue de la Vallée Maillard - 41018 Blois cédex
Tél. : 02 54 44 65 83 - Fax : 02 54 78 92 75

Directeur de la Publication : Christine Desbois-Vannier
Rédacteurs en chef : François Ferré et Florence Bousquet
Rédaction : François Ferré, Valérie Giordano-Lavallart et l'équipe de la CMA 41
Conception graphique : www.arapaho.fr - **crédits photos** : Fotolia
Impression : Imprimerie Saint François
Parution : juin 2011



> Budget réalisé en 2010

Le budget réalisé de fonctionnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher s'élève à 8,3 millions d'euros en 2010.

Il se répartit de la façon suivante :

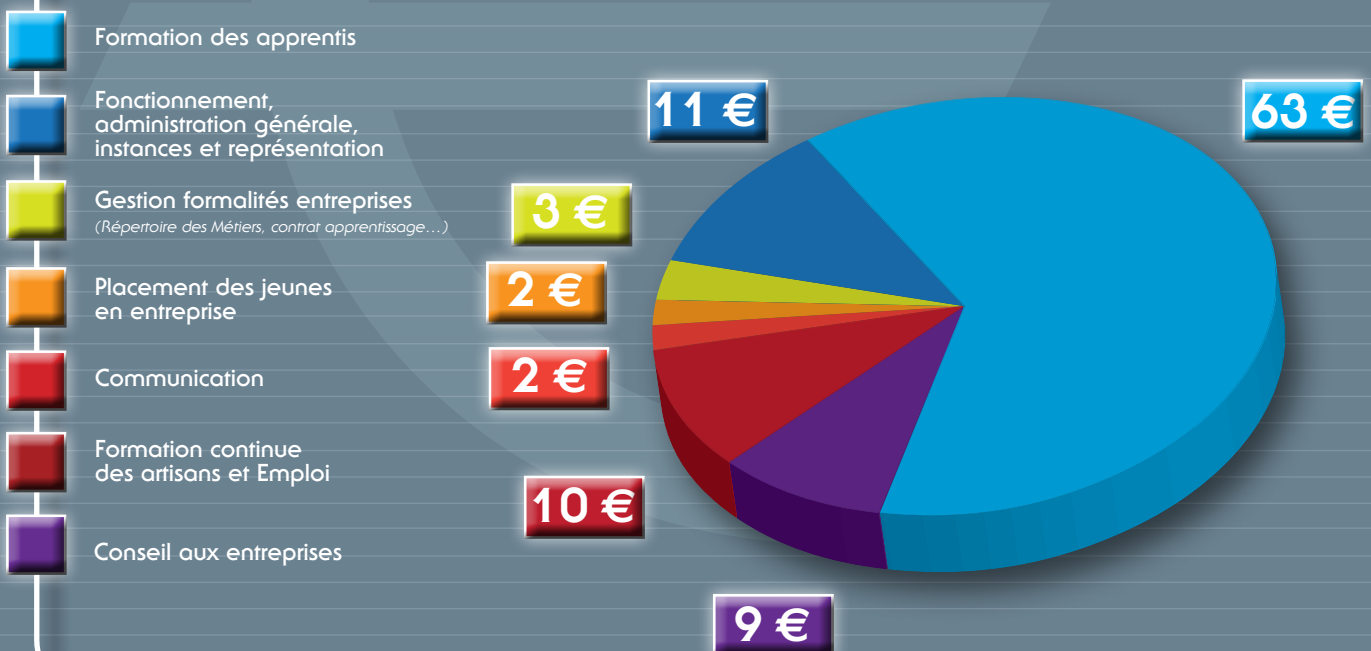
- CMA : 3,1 millions d'euros
- CFA Interprofessionnel : 5,2 millions d'euros

Lorsque la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dépense 100 €...

D'où viennent-ils ?

- 51 €** du Conseil Régional de la région Centre dont 20 € de fonds délégués par l'Europe au titre du FEDER et du FSE,
- 14 €** des services payants dont le répertoire des métiers,
- 11 €** de taxe pour frais de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- 10 €** de la taxe d'apprentissage,
- 3 €** du Département et des collectivités départementales,
- 2 €** du Conseil de la formation,
- 2 €** de l'Etat,
- 7 €** de produits divers.

A quoi servent-ils ?



> Le poids de l'Artisanat en Loir-et-Cher

L'artisanat par secteur professionnel

Le Loir-et-Cher compte, en 2010, 5 232 artisans. Même si l'on peut noter une baisse d'entreprises dans les secteurs de l'alimentaire et de la production depuis 1991, il faut noter que l'augmentation de 9,6 % d'entreprises artisanales depuis 2009, se répartit équitablement entre les quatre grands secteurs d'activités : alimentation, production, services et bâtiment.



58,7 % des entreprises ont moins de 10 ans, dont 36,9 % ont moins de 5 ans. Plus présentes au niveau départemental qu'au niveau régional, elles reflètent la dynamique observée en création-reprise, sur le Loir-et-Cher, ces dernières années.

En effet, de 2008 à 2010, la progression des immatriculations en Loir-et-Cher est remarquable : +10,7 % (l'Eure-et-Loir +3 %, l'Indre stable, l'Indre-et-Loire -2,1 %, le Loiret -3,9 %).

Source : CRMA Centre d'après Répertoire des Métiers.

> Focus

Production

Début 2009, le secteur de la production, dans le Loir-et-Cher, compte 759 entreprises artisanales, dont 448 emploient 2 859 salariés.

Le travail des métaux représente un tiers des entreprises du secteur.

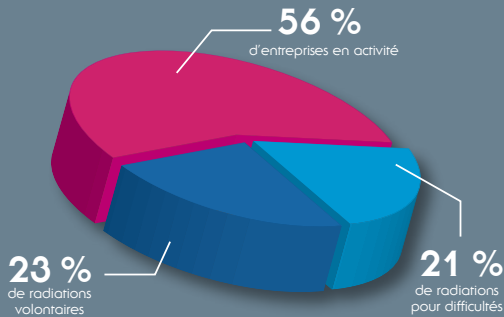
La fabrication d'articles divers et le bois-ameublement représentent respectivement 22,8 % et 23,6 % des entreprises.

Et ce sont les secteurs des métaux et du bois qui voient leurs effectifs salariés augmenter : respectivement +156 et +42 ; soit une progression de 10,7 % et 12,8 %.

Enfin, les entreprises des métaux emploient en moyenne 6,3 salariés et sont situées pour 51 % en zone rurale.

Source : étude "l'artisanat de production" en région Centre réalisée par la CRMA. Edition 2010.

Taux de pérennité des entreprises



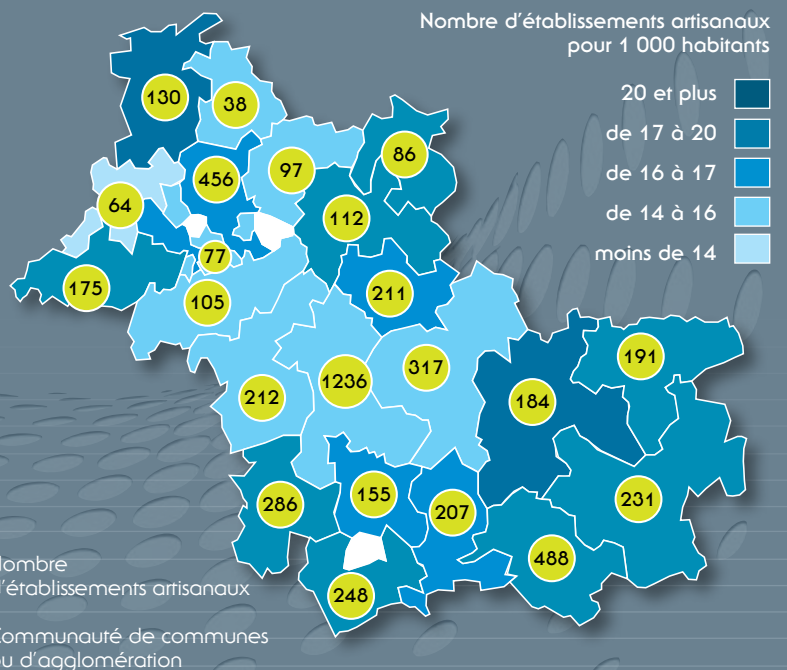
Sur les 569 immatriculations d'entreprises au répertoire des métiers en 2005, 56 % existent toujours cinq ans plus tard et seules 133 ; soit 21 %, ont été radiées pour difficultés.

Les 23 % des radiations restantes correspondent à un retour volontaire au salariat, une mobilité géographique, des raisons familiales et un développement de l'entreprise qui peut alors relever du seul Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou encore un départ en retraite.

Densités artisanales en Loir-et-Cher

La densité artisanale est plus forte en Loir-et-Cher (15,2 pour 1 000 habitants) qu'au plan régional (13,8 pour 1 000 habitants), ce qui est la caractéristique d'un département plutôt rural et souligne l'importance de l'artisanat qui maille ses territoires.

Certaines communautés de communes marquent une présence forte de l'artisanat, au regard du nombre d'habitants : Collines du Perche, Sologne des Etangs, notamment avec des entreprises du bâtiment, et d'une façon plus générale la Sologne et une partie de la Vallée du Cher. Pays de Ronsard, Beauce et Forêt et Beauce Oratorienne ne sont pas en reste.



Source : CMA 41 - Données au 31/05/2010
Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 2010

> Espace Conseils Clients, un interlocuteur unique

L'État, en mettant en marche la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), a demandé aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat de se réorganiser.



L'année 2010 aura vu la mise en place d'une plateforme " Espace Conseils Clients ". Sous un numéro de téléphone unique et trois guichets d'accueil, l'équipe de huit conseillères a pour mission d'écouter les besoins, d'informer, d'orienter et d'être un interlocuteur privilégié pour toutes les formalités liées aux entreprises et à l'apprentissage. La CMA 41 participe ainsi avec les autres CMA de la région Centre à une optimisation de ses moyens tout en améliorant son offre de services. Deux unités, " Développement des Entreprises " et " Formation et Compétences " viennent en complément des besoins exprimés et apportent l'expertise nécessaire.

La réorganisation ne s'arrête pas là. La mutualisation de certains services des six CMA de la région Centre devrait s'amorcer en 2011.

L'analyse des réponses s'est déroulée au dernier trimestre

> MOSAAR, mutualisons dans l'Artisanat

BESOINS PERSONNELS
à 53 %
globalement

POUR RESTER MAÎTRE DU JEU

- Équilibrer leur vie professionnelle et personnelle,
- Être reconnus et entendus,
- Avoir un appui pour mieux gérer leurs salariés dans les situations particulières,
- Préparer leur retraite.

BESOINS SOCIAUX
à 49 %
globalement

POUR FIDÉLISER LEURS SALARIÉS

- Les avantages sociaux nouveaux, majoritairement exprimés :
 - Tickets restaurants,
 - Chèques vacances.

BESOINS FONCTIONNELS
à 37,3 %
globalement

A METTRE EN COMMUN AVEC D'AUTRES ENTREPRISES

- Échanges de connaissances,
- Achats groupés,
- Actions commerciales,
- Mutualisation de matériel,
- Actions de formation.

MOSAAR (Mutualisation et Organisation de Services pour les Actifs de l'Artisanat), soutenu par le Conseil Régional, s'inscrit dans le programme CAP européen " EURANEC ". Il vise à mutualiser des moyens tournés vers les salariés des petites et très petites entreprises mais aussi vers le développement économique de l'artisanat.

2010 aura été l'année de l'analyse des besoins personnels, sociaux et fonctionnels avec une grande enquête. Conjointement, la CMA 41 et la CMA 37 ont ciblé 2 000 entreprises artisanales ayant au moins 3 salariés, tous secteurs d'activités confondus. L'excellent taux de retour (41 % des chefs d'entreprise et 38,75 % des salariés) démontre l'intérêt et l'envie d'un travail collectif tout en gardant l'identité de chacun.

La prochaine étape réside dans la mise en place de solutions adaptées que ce soit en matière de communication, formation, accompagnement et mise en place de structures de mutualisation.

Ce travail s'échelonnera sur l'année 2011.

> EIRL, un nouveau statut pour l'entreprise artisanale

Alain Griset, président de l'APCMA (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat), a clôturé son second mandat avec l'aboutissement de la loi n° 2010-658 du 15 juin 2010 relative à l'Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée (EIRL), mise en application au 1^{er} janvier 2011. Ce nouveau statut juridique permet à l'artisan de protéger son patrimoine privé tout en exerçant son activité artisanale à titre individuel, sans créer de société.

Ce statut est accessible aux artisans déjà en exercice ou lors de la création de leur activité ainsi qu'aux auto-entrepreneurs.

Reprenant les caractéristiques de l'entreprise individuelle, l'EIRL se distingue sur deux points :

- l'étendue de la responsabilité,
- la possibilité d'opter, dans certains cas, pour l'impôt sur les sociétés.

> Focus

Emploi salarié

Les entreprises artisanales emploient 12 000 salariés.

59,4 % des artisans sont employeurs pour un effectif moyen de 4,4 salariés par entreprise.

Entre 2006 et 2009, 541 emplois ont été créés par l'artisanat de Loir-et-Cher.

Dans 83,4 % des cas, il s'agit de contrats à durée indéterminée, caractéristique de l'emploi durable.

Sources : observatoire de l'économie et des territoires & étude de l'emploi salarié en région Centre, CRMA Centre, édition 2010.

> **Objectif Artisans** : mieux identifier les structures dédiées aux entreprises

A partir de mai 2010, la CMA a proposé à différents partenaires, d'échanger, de réfléchir à des actions pour mieux travailler ensemble, et ce, dans l'intérêt d'interlocuteurs communs aux uns et aux autres : les artisans ! En effet, le constat suivant était fait : l'artisan se trouve confronté à une multitude de partenaires dont il ne connaît pas précisément les rôles et missions, ce qui ne l'aide pas à obtenir des réponses à ses questions.

Paradoxalement, la complexité de cet environnement le conforte dans son isolement ; il ne tire pas profit des compétences de toutes les structures qui entourent son entreprise alors qu'elles pourraient lui apporter une réelle valeur ajoutée. Au cours de ces dernières années, les structures dédiées aux entreprises se sont densifiées en nombre et en champ de compétences rendant plus difficile la connaissance des uns et des autres.

Ainsi, plusieurs communautés de communes, des syndicats professionnels, les réseaux bancaires, les chambres départementales des notaires et experts-comptables, le RSI et les Maisons de l'Emploi se sont constitués en groupes de travail afin de convenir des modes opératoires de ce travail en réseau.

Ces différents travaux aboutiront, début 2011, sur la signature d'une charte " Objectif Artisans " visant à apporter une plus grande lisibilité des structures, une simplicité de fonctionnement, une fluidité des échanges et une rapidité des réponses aux chefs d'entreprise artisanale.

Confiez le soin de votre protection sociale à des experts.



Contactez-nous :

Artisans, commerçants, créateurs d'entreprise...

Bénéficiez de la compétence et des conseils de nos spécialistes en :

- Complémentaire santé
- Arrêt de travail, invalidité, perte d'autonomie
- Prévoyance, décès
- Epargne et retraite

BLOIS - ROMORANTIN - VENDÔME

0 980 980 800

Appel non surtaxé

www.harmonie-touraine.fr



> Le CFA Interprofessionnel en constante évolution

L'apprentissage jusqu'au BAC +2

L'apprentissage trop souvent associé, à tort, au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), comme une solution à l'échec, s'ouvre, au BAC +2 ; une formation en alternance adaptée aux besoins des entreprises et au marché de l'emploi pour conduire les jeunes vers la réussite.

Les effectifs du CFA, régulièrement en hausse depuis quelques années, continuent leur progression en 2010 : + 3 % ; soit 1 308 apprentis. Si nous les analysons par niveau d'étude, nous notons un léger glissement des formations de niveau V (CAP) vers celles de niveau IV (BP, Bac Pro, BTM, CQP) qui s'explique par la disparition du BEP, la mise en place du Bac Pro et le développement du Certificat de Qualification Professionnelle Technicien Électricien Électronicien Automobile (CQPTEEA) et du Brevet Professionnel Esthétique (BP).

En 1991, seules des formations de niveau CAP et BEP étaient proposées au CFA Interprofessionnel. Aujourd'hui, 39 % des effectifs suivent une formation de niveau IV ou III. L'augmentation de 14 % des apprentis en niveau III (BTS) démontre bien l'élévation des niveaux de qualification au CFA et la volonté d'offrir la possibilité aux jeunes de poursuivre, le plus loin possible leurs études, dans les filières proposées :

- 5 Brevets Professionnels,
- 1 Brevet Technique des Métiers Pâtisserie (BTM),
- 2 Bacs Pro,
- 1 CQP post Bac Pro,
- 5 Brevets de Technicien Supérieur (BTS) et un titre homologué BTS +1.

Création d'une nouvelle filière : Petite enfance

A la rentrée 2009/2010, le CFA Interprofessionnel a ouvert une nouvelle section : le CAP " Petite enfance ". Cette formation prépare à la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans en crèche, halte-garderie, école maternelle ou centre de loisirs.

Pour, la première rentrée, cette section accueillait 7 apprentis préparant leur diplôme en 2 ans et 10 le préparant en un an, tous reçus à l'examen.

Les effectifs de la rentrée 2010/2011 sont en nette hausse et se répartissent en 3 classes :

- 16 apprentis de première année de CAP en 2 ans,
- 12 apprentis préparant le CAP en 1 an,
- 7 jeunes en deuxième année d'apprentissage.

Un beau démarrage pour répondre aux créations des 12 000 postes d'accueil en crèche prévus par le ministère de la santé et des solidarités.

Prise en compte du public dit " en grande difficulté "

En 2010, l'Atelier Plus a accueilli 175 jeunes en difficulté scolaire ; soit 27 % de plus qu'en 2009.

Cette structure, classe de remise à niveau en français et en mathématiques, accessible 35 heures par semaine, permet d'accueillir les jeunes repérés comme étant en difficulté sur les savoirs et compétences de base.

Les méthodes pédagogiques personnalisées à chaque apprenti, basées sur des principes d'éducabilité cognitive, s'avèrent efficaces. Après avoir repris confiance en eux, 53 jeunes ont passé leur CAP, 33 furent reçus ; soit 62 % de réussite.

> Reconnaissance des talents du CFA

Lors de concours ou échanges départementaux, régionaux, nationaux et internationaux, les apprentis du CFA mesurent leur talent dans des situations professionnelles, valorisent leur CV et favorisent leur réussite.

Un premier pas vers l'excellence avec le concours

" Un des Meilleurs Apprentis de France "

Chaque année, le CFA Interprofessionnel participe au concours " Un des Meilleurs Apprentis de France " (MAF), véritable tremplin vers celui des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) et une belle carte de visite sur le marché de l'emploi. Les sélections sont d'abord départementales, puis régionales. Le cumul de médaille d'or régionale et départementale ouvre les portes de la finale nationale.



Les filières cuisine et coiffure du CFA furent présentes en finale. Eugénie Moreau qui défendait les couleurs du Loir-et-Cher pour la coiffure est championne de France 2010 !

Deux podiums pour le CFA au concours " Graine de boîte "

Ce concours régional, initié par le Conseil Régional du Centre et soutenu par l'Académie Orléans-Tours, est destiné aux apprentis et simule la reprise ou la création d'une entreprise. En 2010, 77 équipes, composées de 6 apprentis, ont élaboré un business plan complet.

La section Brevet Technique des Métiers Pâtisserie (BTM) du CFA Interprofessionnel de Blois s'est distinguée en remportant le premier et troisième prix de la catégorie Bac Pro. L'équipe première a repris un commerce " Au brunch " et réellement inventé un macaron au vin. Les troisièmes ont créé une pâtisserie fabricant autant de salé que de sucré sous l'enseigne " Double jeu ".

Coté restauration, le trophée Robert Saget

Concourir au trophée Robert Saget, c'est l'opportunité d'éroffer son CV d'un stage d'une semaine dans des restaurants de renom.

Neuf élèves de 2^e année de BP ont participé, le 4 décembre 2010, à la 9^e édition ; cinq en cuisine, quatre en salle.

Au printemps 2011, les lauréats, Florent Serrault (cuisine) et Justine Galler (salle) fouleront les tapis de l'hôtel Georges V, à Paris. Joffrey Chancel (cuisine) et Cindy Santos (salle), classés 2^e, découvriront la plage de Biarritz des fenêtres d'un des 3 restaurants de l'hôtel " Le Palais ".

Apicius fête ses vingt ans

Le Lions Club de Blois Renaissance est à l'origine des échanges Apicius, créés pour promouvoir l'apprentissage de la cuisine. Ces rencontres internationales qui ne comprenaient, à leur début, que deux apprentis (un belge et un français) sur une journée, sont devenues des stages d'une semaine regroupant 6 futurs cuisiniers et 2 formateurs par établissement hôtelier belge, italien, marocain et français.

Pour ses 20 ans, cette semaine pédagogique s'est déroulée au CFA Interprofessionnel de Blois, à la découverte du pain et de quelques entreprises, du département, liées aux métiers de bouche. Les 24 apprentis ont élaboré un repas de clôture pour 80 personnes sur le thème de la chasse en l'honneur de la Sologne. Cet échange Apicius a permis au Lions Club de Blois Renaissance de remporter la palme d'Or des relations internationales lors de la convention nationale 2010, des Lions Clubs de France.



> Apprentissage et solidarité

L'enseignement d'un métier n'est pas le seul objectif du CFA Interprofessionnel. Développer le civisme, la solidarité, dans le cadre d'un projet pédagogique, contribue à l'intégration des jeunes dans le monde du travail et de la société en général.

Salon du chocolat pour l'enfance en difficulté

Le CFA a participé au 5^e salon du chocolat au château de Villesavin avec le montage d'une œuvre en chocolat sur le thème du jazz. Ce salon caritatif, organisé par le Rotary Club Loire et Châteaux, permet de récolter des fonds redistribués entre différentes associations venant en aide aux enfants malades, handicapés ou désœuvrés.

Le préapprentissage œuvre pour l'handicap

Les classes de préapprentissage sont conçues pour des jeunes de moins de 16 ans en difficulté. En 2010, le CFA a accueilli 25 jeunes répartis sur 2 classes.



Le projet pédagogique de la section mécanique-carrosserie, a concilié enseignement pratique, technologie et œuvre caritative. Une ZX Citroën fut entièrement restaurée puis offerte à l'association blésoise Tandem au bénéfice de l'insertion des personnes handicapées. Une expérience qui lie pratique professionnelle et réflexion sur la place du handicap dans notre société.



Grands-parents et petits-enfants font équipe



Pour une société harmonieuse, il est fondamental de créer du lien entre anciens et jeunes. A l'initiative du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et du CFA Interprofessionnel, depuis 2009, un concours de cuisine intergénérationnel est organisé. Les équipes concourantes sont obligatoirement composées d'un enfant de 8 à 10 ans et d'un retraité. Elles élaborent un plat et des desserts.

Tous ensemble sur TF1

L'émission de TF1 " Tous ensemble " vient en aide à des familles sinistrées. En janvier 2010, les apprentis de 1^{er} année boulangerie-pâtisserie du CFA se sont mobilisés en fabriquant et vendant des galettes des rois au marché de Noël d'Orléans. Les 735 € de recette furent remis à une famille de Tournois dans le Loiret, sinistrée suite à l'incendie de leur maison.



> " ...Les entreprises forment moins quand la conjoncture se dégrade... "

source Céreq Bref n° 267 septembre 2009.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher n'a pas été épargnée par le fléchissement de la formation continue.

Les employeurs ont priorisé leurs carnets de commande au détriment de l'effort de formation. Et pourtant, c'est en ces périodes de ralentissement ou d'inactivité que les entreprises peuvent faire le choix de former leurs salariés.

Les métiers en évolution, les nouvelles technologies, les matériaux, l'environnement sont autant de facteurs précurseurs de mise en œuvre de formations, d'adaptation de compétences et d'employabilité.

La bourse de l'apprentissage, et celle de l'emploi, en léger recul, font apparaître, néanmoins un meilleur taux de placement.

L'appui au recrutement allant de la définition du profil de poste, des compétences acquises ou à acquérir jusqu'à l'intégration du salarié, a été davantage plébiscité, et ce par 37 chefs d'entreprise.

Cette demande, au premier chef, émanait du secteur des services, puis alimentaire et enfin bâtiment.

Peut-on considérer que les embauches étaient plus réfléchies ? Qu'un expert était vivement souhaité ? Force est de constater que le besoin en main d'œuvre qualifiée est en augmentation, et les exigences des employeurs plus pointues. Ces tendances conjoncturelles n'impliquent pas la disparition des besoins de formation, mais au contraire, démontrent que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher doit adapter son offre de formation face à l'évolution des métiers et de l'emploi.

> L'unité Formation et Compétences en quelques chiffres

3 368 ? C'est le nombre de clients conseillés, orientés, formés et accompagnés, dont :

- **1 040** chefs d'entreprise, conjoints et salariés du secteur artisanal,
- **23** créateurs/repreneurs,
- **1 831** jeunes,
- **100** demandeurs d'emplois,
- **374** autres publics.

(chefs d'entreprises et salariés hors artisanat)

RETRAITE, SANTÉ, PRÉVOYANCE
mnra
la mutuelle des artisans

AVEC LA MUTUELLE DES ARTISANS, VOTRE CONJOINT SORT DE L'OMBRE !

Pour tous les conjoints, concubins, pacsés avec ou sans statut :

- Un diagnostic en protection sociale gratuit
- Une offre conjoint retraite et prévoyance unique : **25 premiers points de retraite offerts**
- des frais de gestion gratuits sur tous les versements de la première année + 2 mois de cotisations offerts

Votre conseiller:
Patrick RICHE : 06 46 46 24 02

Pour nous écrire: 51, rue de Châteaudun 75442 PARIS Cedex 09
Pour nous envoyer un mail: directionclients@mnra.fr
Pour prendre rendez-vous: 0 810 66 66 72
(hors d'un appareil local depuis un poste fixe)

Voir **AUJOURD'HUI**, pour **PRÉVOIR DEMAIN**

RETRAITE, SANTÉ, PRÉVOYANCE
mnra
la mutuelle des artisans
www.mnra.fr

> La coopération et la territorialisation au cœur de nos actions

Le Centre d'Aide à la Décision (CAD) de la CMA a participé activement à des projets ou des groupes de travail départementaux et régionaux afin de renforcer l'accompagnement des individus vers une orientation efficace.

- L'opération " Assure ta rentrée " en partenariat avec le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), la Maison Générale d'Insertion, la Mission Locale, le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ), a permis, en 2010, la mise en relation de 237 jeunes loir-et-chériens vers des offres d'apprentissage, ou de formations.

- Le dispositif CARA, " Accompagnement Renforcé vers et dans l'Apprentissage " est mené par la Mission Locale du Blaisois en partenariat avec le CAD. Animé en binôme, l'accompagnement a permis à chaque jeune de travailler sur son projet d'orientation ou ses recherches d'apprentissage.

Ainsi, 39 jeunes issus du bassin blaisois, scolarisés ou non, ont été sélectionnés pour bénéficier de ce programme. Douze d'entre eux ont signé un contrat d'apprentissage.

Un suivi de l'apprenti et de l'entreprise d'accueil, tout au long de l'apprentissage est mis en place afin d'éviter les ruptures de contrat.



Un rapprochement CAD et communautés de communes a été concrétisé en 2010 afin de sensibiliser les jeunes et les entreprises à l'apprentissage. Trois informations collectives ont ainsi été réalisées, en soirée, sur Saint-Aignan-sur-Cher, Contres et Lavardin.

- Le Conseil Régional a lancé le projet **Etoile +**. Il vise à renforcer les projets de coopération entre les acteurs locaux de l'orientation, de l'emploi et de la formation afin d'améliorer la qualité du service de conseil en orientation professionnelle en région Centre.

La CMA a répondu à cet appel à projet et a proposé " **Se connaître pour se faire reconnaître** ". Cette action d'accompagnement des bénéficiaires dans l'élaboration d'un portefeuille de compétences pour conduire à une meilleure connaissance de soi, une reconnaissance sociale et/ou professionnelle, permettra des transitions professionnelles et favorisera l'accès à l'emploi. Ce travail se fait en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Loir-et-Cher (CIDFF 41) et les Missions Locales de Blois, Vendôme et Romorantin.

Les réunions de co-construction ont été réalisées en 2010 pour le lancement du dispositif dès début 2011.

> L'Emploi et la Formation, une relation durable vers la sécurisation des parcours

En 2009 et 2010, le groupe de travail 2C2A " **Sécurisation des parcours professionnels** ", constitué de collaborateurs et d'élus de la CMA, a réalisé un état des lieux des prestations existantes sur le département pour les actifs de l'artisanat en termes de formation initiale, continue et d'accompagnement. L'objectif est de faire évoluer l'offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Des besoins et attentes sont apparus notamment dans :

- l'accompagnement et le suivi des apprentis vers l'emploi,
- la découverte des métiers pour les adultes en rupture de parcours professionnel,
- l'accompagnement au recrutement pour les chefs d'entreprises...

Autant de sujets qui ont permis de créer des actions innovantes pour 2010 telles que " **Test des métiers** ", " **le portefeuille de mes apprentissages** ", le suivi post-apprentissage.

Les formations diplômantes de niveau IV (Bac) et III (Bac+2) ont permis de qualifier treize personnes ; principalement des conjointes d'artisan et des salariés.

> La CMA accompagne les porteurs de projet

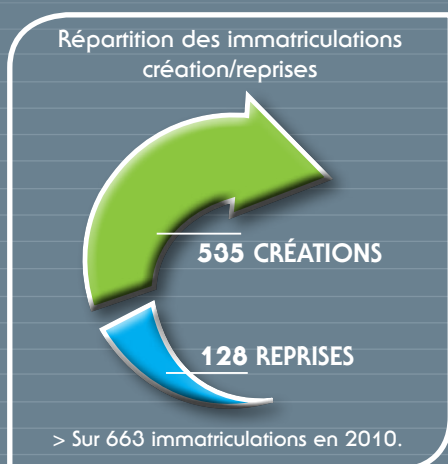
799 porteurs de projets ont décidé de sauter le pas et d'orienter leur carrière professionnelle vers l'entrepreneuriat que ce soit en créant ou en reprenant une entreprise. L'acte n'est pas anodin et beaucoup d'entre eux choisissent, de se faire accompagner par leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Le Village des créateurs

Accompagner, former et suivre les créateurs d'entreprises artisanales dans leur projet sont les missions du Village des créateurs de la CMA.

En 2010, l'organisation de 5 sessions de 8 semaines de formation a permis à 71 porteurs de projet d'élaborer leur " Business Plan " principalement dans les secteurs du bâtiment et des services. A ce jour, 49 % des projets d'entreprise sont confirmés par une immatriculation au répertoire des métiers. Cinq porteurs de projet suivent des formations complémentaires.

28 % des porteurs de projets sont des femmes et représentent 20 % des créations d'entreprise.



La motivation des porteurs de projets réside plus dans le fait de créer leur emploi et l'envie certaine de ne plus être salarié que celle de créer une entreprise. C'est pourquoi, il est important de tenir compte de l'adéquation homme/projet et d'insister sur la fonction du chef d'entreprise et l'importance d'une bonne gestion.

Dans le cadre de la démarche qualité de la CMA, le taux de satisfaction de la prestation " Village des créateurs " est de 91 %.

L'accompagnement individuel

7 chargés de développement économique, individuellement, conseillent les porteurs de projet, créateurs et repreneurs, sur l'élaboration de leur stratégie ; accompagnent les chefs d'entreprise dans leur projet de développement ou de recherche de repreneur ; interviennent en appui aux collectivités dans le maintien ou le développement de leur commerce de proximité.

Création Conseil

Mon projet est-il viable ? Pour répondre à cette question cruciale, la CMA a développé un outil qui permet de réaliser une étude financière complète allant du plan de financement au compte de résultat en passant par le plan de trésorerie. 26 porteurs de projet ont pu bénéficier de cette prestation en 2010.

Financement

79 créateurs ont par ailleurs bénéficié de soutien financier tels l'octroi d'un prêt à taux zéro (Loir-et-Cher Initiative) et/ou d'une avance remboursable et d'une subvention du Conseil Général (Createm) ; soit une augmentation de 18 % par rapport à 2009 et une enveloppe globale de 971 000 €.

Reprise

58 porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement à la reprise : analyse du projet, conseils juridiques et aide au financement. 37 demandes de prêts d'honneur ont été formulées et 32 dossiers Createm constitués pour un montant total de 583 000 €.



Loir-et-Cher Initiative

Cette association, créée en 1999 et animée par la CMA, a pour objet de favoriser l'initiative des personnes porteuses d'un projet de création, de reprise dans le commerce et l'artisanat, ou de développement grâce à des formules de parrainage et à l'attribution de prêts d'honneur.

En 2010, 119 dossiers de demande de soutien ont été montés dont 98 ont été acceptés. Cela représente 818 100 € de prêts d'honneur octroyés. Les prévisions ont été nettement dépassées avec une augmentation de 61 % par rapport à 2009.

> Le SPA, un Stage Pour les Auto-entrepreneurs

Toujours portée par les auto-entrepreneurs, la création d'entreprise est restée forte tout au long de l'année 2010 même si elle n'équivaut pas 2009, particulièrement exceptionnelle. Sur les 799 créations d'entreprise artisanale en 2010, 55 % sont en auto-entrepreneuriat mais seulement 30 % de ces dernières sont enregistrées au répertoire des métiers ; les 70 % restantes n'exerçant qu'à titre secondaire une activité artisanale.

Rappelons que les auto-entrepreneurs sont dispensés du Stage Préalable à l'Installation (SPI). Pour autant, une étude, que la CMA a menée auprès d'eux en 2009, montrait leur désir de se former et de mieux appréhender ce régime avant de se lancer dans l'aventure. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher a donc conçu un stage spécialement dédié à ces nouveaux entrepreneurs, le SPA. D'une durée de 3 jours, les fondamentaux du régime et de la création d'entreprises sont abordés, permettant ainsi aux participants de valider leur projet de création.

Ce stage concourt également à la stabilité des marchés. Les participants sensibilisés à la mise en place d'une stratégie commerciale et tarifaire risquent moins de mettre en péril les entreprises artisanales en place mais aussi la leur, par une politique de prix trop basse. 29 personnes ont suivi ce stage depuis le 1^{er} septembre 2010.

> La CMA se rapproche des collectivités territoriales

Proximité pour les cédants d'entreprise artisanale

L' élu local a une très bonne connaissance de son territoire. Côté ses artisans-commerçants au quotidien, il a une connaissance de leurs problématiques. Aussi, en décembre 2010, la CMA est intervenue en conseil communautaire du Haut Vendômois, du Pays de Ronsard, et de Beauce Val de Cisse.

L'échange sur l'enjeu de la transmission d'entreprise a permis de mobiliser les élus. Grâce à leur proximité et la confiance qui leur est accordée, ils peuvent ainsi sensibiliser les artisans concernés, prévenir les futurs cédants de la nécessité d'anticiper leur cession d'entreprise et faciliter les contacts entre les cédants/repreneurs/CMA.

A la suite de ces premières rencontres, un groupe de travail s'est constitué dans le Haut Vendômois, permettant aux élus de mieux comprendre cette problématique, les étapes, les freins et connaître les actions de la CMA. Un article paraîtra dans le bulletin communautaire sur cette thématique.

Animations sur le territoire

Dans le cadre de ses conventions avec les collectivités locales, en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher a proposé différentes animations réparties sur le territoire.

Sur la communauté de communes du pays de Ronsard, un petit déjeuner de présentation des offres de service de la CMA a été offert aux nouvelles entreprises à St Martin des Bois. Sur celle du Cher à la Loire, les chefs d'entreprises de la nouvelle zone d'activités de Saint-Georges-sur-Cher ont reçu une information sur la gestion des déchets, des eaux usées.

Dans le cadre de l'ORAC (Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat) portée par le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, deux actions ont été menées : une réunion à destination des cédants à Noyers-sur-Cher et une sensibilisation sur la maîtrise des consommations énergétiques à Villefranche-sur-Cher.

Des soirées de promotion de l'alternance ont également été organisées à Lavardin, Saint Aignan et Contres.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat soutient ainsi les acteurs du développement local dans leurs actions auprès de ses différents publics.

> La CMA participe au développement des entreprises

Articlub 2010

Les soirées ARTICLUB 41, auxquelles s'associent cinq partenaires*, réunissent une trentaine d'adhérents. L'action, inscrite dans la politique d'accompagnement de la CMA, s'attache à répondre aux préoccupations des chefs d'entreprise en apportant informations et réseau. En 2010, trois soirées à thème ont été organisées :



- " la prévention des risques vol et incendie " animée par Groupama, en mai, à l'Holiday Inn à Blois,
- " l'image professionnelle, un plus pour votre entreprise ou comment décrypter en quelques secondes le message que l'on véhicule et décoder l'image de ses interlocuteurs ? " en septembre, au Relais d'Artémis à Bracieux,
- " l'EIRL ", présentée par Harmonie Touraine, en décembre, au Shelby à Blois.

* Groupama, Crédit Mutuel, Harmonie Touraine, MAAF Assurances et l'Europe avec le FSE.

Concrétiser un développement avec Ardan Centre

En 2010, la CMA a aidé 12 chefs d'entreprise artisanale, principalement du secteur de la production, à formaliser leur projet de développement et solliciter l'appui d'Ardan Centre. Des entreprises de la mécanique générale, de la chaudronnerie ont pu donc faire face à la crise de 2008 et mettre en place des projets de structuration (embauche d'un chef d'équipe) ou de développement sur de nouveaux marchés.

Sur la région, ce sont 129 dossiers qui ont été constitués dont 38 émanent du secteur des métiers. A l'échelle régionale, notons que 83 % des missions terminées au cours de l'année 2010, se concluent par une embauche.

Ardan Centre, soutenu par le Conseil Régional, accompagne les entrepreneurs sur le développement des emplois et des compétences générés par leur activité. L'entreprise peut ainsi, intégrer une compétence extérieure, sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle, et tester un nouveau projet ou faire évoluer son organisation. Ardan Centre rend possible, avec l'appui des réseaux consulaires, le développement de projets qui ne sauraient être remis à demain, faute de compétences internes, de temps ou de budget.



Les diagnostics environnement

Au travers des diagnostics gratuits, la CMA épaulé toutes entreprises ayant une problématique environnementale (déchets, réglementation), souhaitant réduire leur facture énergétique ou améliorer la sécurité au sein de leur établissement.

En 2010 :

45 entreprises ont bénéficié des diagnostics environnement.

- **7** pressings accompagnés sur le nouvel arrêté 2345, (nouveau diagnostic proposé par la CMA)
- **7** diagnostics Imprim'Vert auprès des imprimeries,
- **11** diagnostics poussières bois pour les entreprises intervenant en 2^e transformation du bois,
- **15** diagnostics environnement-déchets dans le secteur mécanique automobile.

Chantier Bel Air, inauguré le jeudi 21 octobre 2010

Partir d'un vieux corps de ferme, afin de le réaménager en logements sociaux à faible consommation d'énergie, tel était le défi lancé par le PACT 41.

Cette opération exemplaire de réhabilitation du patrimoine ancien en un Bâtiment Basse Consommation (BBC), fut l'occasion de mettre œuvre des techniques encore peu développées, concernant, notamment, l'étanchéité à l'air du bâtiment.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'est naturellement associée à ce projet afin de sensibiliser et former les dix entreprises œuvrant sur ce chantier, à la réglementation en termes de performances énergétiques et au respect du référentiel BBC.

L'ensemble des travaux a permis de diviser la consommation d'énergie par quatre : de 308 kWh/m²/an à une consommation de 78 kWh/m²/an.

Le partenariat entre la CMA et le PACT 41, a permis aux entreprises de se former et d'acquérir une première expérience dans le BBC ; ces professionnels pourront dupliquer ce savoir-faire sur d'autres projets sur le territoire.



Secteur alimentaire

Pour faire suite à une étude menée par l'IUT Technique de Commercialisation de Tours sur les pratiques commerciales des artisans de la région, le groupe régional des chargés de développement du secteur de l'Alimentaire a édité un guide des bonnes pratiques en matière commerciale.

Ces dernières sont regroupées en 4 thèmes :

- se faire connaître de ses clients potentiels par des actions de communication,
- inciter le client à entrer grâce à une devanture attractive,
- susciter l'achat en mettant en place un agencement en adéquation avec le point de vente,
- encourager la fidélité afin de faire revenir les clients régulièrement.



Ce guide sera diffusé au printemps 2011, à tous les artisans du secteur alimentaire.

Catherine et Damien veulent plus de **performance** dans leur activité. **Nous les accompagnons** dans leurs **choix énergétiques**.

* Photo d'un appel local facturé exceptionnellement par votre opérateur de téléphonie. EDF SA au capital de 508 831 416 - RCS PARIS - Siège social : 22, rue de Valenciennes

Four tous les professionnels, comme pour Catherine et Damien restaurateurs à Paris 18^e, la recherche d'efficacité est une préoccupation quotidienne. EDF Pro les accompagne dans cette démarche en les consultant sur des solutions économes en énergie (en matière d'éclairage, de climatisation réversible, de chauffage...) qui les aident à gagner en performance et à développer leur activité.

Contactez EDF Pro au **0810 333 776*** ou rendez-vous sur **edfpro.fr**

L'énergie est notre avenir. Investissons-la !

> Des partenaires privés, acteurs de la promotion de l'artisanat

142 263 € représentent le budget de communication et de promotion pris en charge par des partenaires privés. La signature de conventions, la participation ponctuelle à certaines manifestations et des subventions permettent à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher de promouvoir l'apprentissage, la formation et le développement de l'artisanat.



Semaine Nationale de l'Artisanat

Initiative nationale, chaque mois de mars, la Semaine de l'Artisanat prend, en Loir-et-Cher, un caractère particulier à travers la promotion de l'apprentissage et des quatre CFA du département. De nombreux supports de communication sont mis en œuvre : communiqués de presse, dossiers de presse, affiches, tracts, cartes postales, flancs de bus, insertions publicitaires et une table ronde sur les ondes de la radio Plus FM ont participé à la valorisation de l'apprentissage.

Au delà des portes ouvertes des CFA, des manifestations sont organisées pour créer l'événement : remise du prix " Arbre de la connaissance MAAF Assurances ", échange Apicius, tournoi national de rugby à sept inter CFA. 14 000 € sont consacrés à cette semaine dédiée à l'apprentissage.



L'Arbre de la Connaissance MAAF Assurances, un prix dédié aux Maîtres d'Apprentissage

Les artisans représentent un vivier de compétences et de savoir-faire majeur pour la formation des apprentis et la pérennité de leurs professions. Aussi, MAAF Assurances, partenaire de la Semaine Nationale de l'Artisanat, met en lumière chaque année, depuis 2009, ces Maîtres d'Apprentissage qui œuvrent auprès des jeunes en leur transmettant un métier. En 2010, cinq d'entre eux ont reçu ce prix.



Métiers magazine

Ce magazine trimestriel de 24 pages, imprimé à 7 000 exemplaires, est envoyé à plus de 6 000 artisans et décideurs du Loir-et-Cher. Mis à disposition dans certains lieux publics, il est accessible au grand public. La revue est également envoyée aux institutions loir-et-chériennes et aux autres CMA de France. La vente d'espaces publicitaires finance 75 % des coûts d'édition et de distribution.



Soirée de la qualification

Cette manifestation valorise l'apprentissage et la formation continue par la remise de récompenses aux apprentis et majors de promotion des quatre CFA du département, Maîtres Artisans, titulaires des brevets de maîtrise, brevets de maîtrise supérieurs, Brevet du Conjoint Collaborateur d'Entreprise Artisanale (BCCEA), jeunes qui ont participé à des concours, créateurs d'entreprise...



Prix stars et métiers départemental

Ce prix, initié par la Banque Populaire Val-de-France, récompense les entreprises qui se sont particulièrement distinguées dans l'exercice de leur activité et dont la réussite est attestée par des résultats obtenus en terme de créativité, qualité des produits et de la production, savoir-faire et qualité artistique, dynamisme, performance commerciale, qualité de gestion, créations d'emploi...



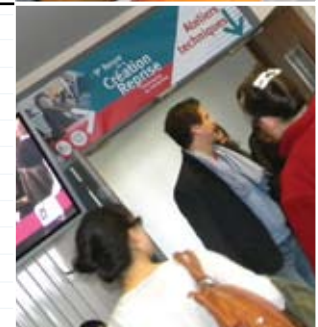
Journées Gastronomiques de Sologne

En octobre 2010, c'est sous le thème " Les céréales au cœur de l'alimentation " que s'est déroulée la 33^e édition des Journées Gastronomiques de Sologne. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher a réuni, sur un stand de 100 m², professeurs, apprentis du CFA Interprofessionnel de Blois et professionnels des métiers de bouche. Dégustations et démonstrations de savoir-faire furent proposées : 12 000 visiteurs, 90 personnes mobilisées, 15 000 viennoiseries réalisées.



Forum de la création reprise d'entreprise

Organisé en partenariat avec la CCI, le forum est le rendez-vous annuel de la création et de la reprise d'entreprise. Il permet à plus de 300 créateurs ou repreneurs de rencontrer les professionnels en Loir-et-Cher qui pourront les aider à sécuriser et concrétiser leur projet. L'espace dédié à la reprise d'entreprise a permis aux futurs repreneurs de prendre connaissance de 200 annonces d'entreprises commerciales, artisanales et locaux commerciaux à céder sur le Loir-et-Cher et de rencontrer 20 chefs d'entreprise, cédants, présents sur l'espace reprise. La conférence " Créer une entreprise innovante, un double challenge ", proposée aux élus et personnalités du département, a été un succès.



Guide régional des métiers d'art

Après un long travail, en 2010, d'identification, de repérage et de connaissance des professionnels des métiers d'art sur le département, la 2^e édition, par le Conseil Régional, du guide des métiers d'art en région Centre verra le jour en janvier 2011. Une sélection rigoureuse a permis de retenir 72 artisans, artistes et/ou professions libérales du Loir-et-Cher d'y figurer.



Prêt Express SOCAMA sans caution personnelle



10 agences à votre disposition
dans le Loir-et-Cher
☎ 0825 07 08 09
(0,15 € TTC/min.)

Avec le Prêt Express, équipez votre entreprise sans engager votre patrimoine personnel.

Vous souhaitez moderniser votre entreprise, agrandir votre magasin ou acheter un véhicule ?
Financez vos projets avec le Prêt Express SOCAMA sans caution personnelle :
un prêt garanti jusqu'à 30 000 €*.

Aucune caution personnelle n'est demandée.

Toujours aux côtés des Professionnels, Banque Populaire vous accompagne
dans tous vos projets d'investissements courants.

Venez parler de vos projets avec un conseiller en agence
ou bien rendez-vous sur www.bpvf.banquepopulaire.fr

* Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA.



Pour ces opérations la SOCAMA
bénéficie d'une garantie au titre
du programme-cadre pour la
compétitivité et l'innovation
de la Communauté Européenne.



BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE



Banque et populaire à la fois.